

Le Relais, c'est quoi ?

C'est un lieu d'**information**, de **rencontres** et d'**échanges** pour les futurs parents, parents, candidats à l'agrément d'assistant maternel, enfants, professionnels de la petite enfance ainsi que partenaires locaux et institutionnels.

C'est un service **neutre**, **gratuit** et **itinérant**, ouvert aux habitants de la Communauté des Communes Lesneven Côte des légendes. Il est animé par deux **Educatrices de Jeunes Enfants**.

Il est géré et financé par l'Association du Centre Socioculturel Intercommunal du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes avec le soutien de la Caisse d'Allocation Familiales du Finistère, de la Communauté des Communes Lesneven Côte des Légendes et des 14 communes qui la composent.



Les éducatrices du Relais vous accueillent :

. **Audrey COAT**, référente des communes de Lesneven, Le Folgoët et Saint-Méen

☎ 02-98-83-71-05

✉ repampaysdelesneven@gmail.com

. **Isabelle LE BORGNE**, référente des communes de Goulven, Guissény, Kerlouan, Kernilis, Kernouës, Lanarvily, Ploudaniel, Plouider, Plounéour-Brignogan-Plages, Saint-Frégant et Trégarantec.

☎ 06-47-82-78-48

✉ repamdeslegendes@gmail.com



<https://centre-socio-pays-lesneven.fr>



Relais Enfants Parents Assistant.e.s Maternel.le.s



Centre Socioculturel Intercommunal
2, rue des Déportés
29260 LESNEVEN
02-98-83-04-91

Pour les parents, futurs parents, le Relais :

- **Informe sur les différents modes** de garde en place sur le territoire Lesneven Côte des Légendes
- **Accompagne dans la réflexion** liée à l'accueil de votre enfant
- Donne une **information de 1er niveau** sur les droits et obligations en tant que parent employeur
- Accompagne dans les **démarches administratives** liées au statut de parent employeur
- Invite à des **temps d'informations, d'échanges et de rencontres** avec les professionnels de la garde individuelle ou collective : conférence débat sur des thèmes liés à la petite enfance et à la parentalité, activité d'éveil, temps festifs...



Pour les assistants maternels, candidats à l'agrément ou gardes à domicile, le Relais :

- **Informe sur le métier et la formation** assistant maternel, sur les démarches pour obtenir l'agrément.
- Donne une **information de 1er niveau** sur les droits et obligations en tant que salariés
- **Accompagne dans votre recherche d'emploi** en communiquant, sur la base du volontariat, vos disponibilités aux familles en recherche d'un mode de garde.
- **Offre un cadre de rencontre** pour échanger sur votre pratique professionnelle en vous proposant différents supports : soirées thématiques, groupes de travail autour de projets, ateliers d'éveil avec les enfants que vous accueillez...
- **Communique les offres de formation** continue
- **Invite à participer à une dynamique de réseau** entre mode d'accueil collectif et individuel
- Accompagne dans vos **démarches sur monenfant.fr**



Pour les enfants, le Relais :

- Organise des **ateliers d'éveil** où ils peuvent venir accompagnés :
 - par leurs assistants maternels
 - par leurs parents, grands parents.Ces propositions à destination des familles sont faites en collaboration avec la référente famille du Centre Socioculturel.
- Ces ateliers invitent à **jouer, s'amuser, faire des rencontres, découvrir, partager, s'éveiller, grandir.**

